



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Marien-Ngouabi ouvre ses portes la semaine prochaine

La reprise des cours dans certaines facultés de l'alma mater sera ponctuée par les évaluations. A la Faculté des Lettres, arts et sciences humaines, le doyen vient de publier une note circulaire qui annonce la reprise des cours académiques ce lundi 21 septembre avec la session d'examens des premiers semestres.

Au mois de mars de l'année en cours, quelques établissements de l'université avaient débuté les sessions d'examens. La pandémie de Covid-19 et le confinement ont tout mis à l'arrêt.

Page 4



Le bâtiment principal de la Flash

CAN CAMEROUN 2022

Les sélections africaines amorcent les préparatifs



Restées longtemps au chômage à cause de la pandémie de Covid-19, les sélections africaines vont profiter de la fenêtre offerte par la Fifa

Sylvester Ganvoula lors du match Congo-Guinée Bissau/Adiac pour amorcer les préparatifs de la Coupe d'Afrique de nations (CAN) de football, prévue en 2022 au Cameroun.

A l'image d'autres équipes africaines, les Diables rouges du Congo comptent eux aussi saisir cette occasion du mois d'octobre pour livrer une rencontre avec la Gambie qui pourrait avoir lieu au Portugal.

Page 16

EDITORIAL

Union

Page 2

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Les deux Congo liés par un accord de coopération

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) du Congo-Brazzaville et l'Autorité de régulation des postes et des télécommunications de la République démocratique du Congo ont signé, le 16 septembre à Kinshasa, un protocole d'accord destiné à mettre en place un

cadre de coopération.

Les deux Etats étant conscients de leur proximité physique, ce partenariat porte sur la gestion et la coordination des fréquences, les aspects juridiques, économiques et techniques de la régulation, ainsi que la régulation postale.

Page 2

ASSISTANCE ALIMENTAIRE

Le fufou remplace le riz dans les cantines scolaires



Le ministre en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, Henri Djombo (au centre)

Le Programme alimentaire mondial vient d'ajouter un nouveau produit au panier d'assistance alimentaire, notamment le fufou en remplacement du riz dans les repas de cantines scolaires congolaises dès la rentrée scolaire prochaine.

La cérémonie de remise des premiers

sacs de farine de manioc, appelés communément fufou, achetés par cette agence onusienne a eu lieu le 17 septembre à Inoni, dans le département du Pool. Ils ont été réceptionnés par le ministre en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, Henri Djombo.

Page 3

ÉDITORIAL

Union

Si il est un discours qui était attendu par la communauté internationale dans son ensemble c’est bien celui qu’a prononcé mercredi, à Bruxelles, la présidente de la Commission de l’Union européenne, Ursula von der Leyen. Car l’institution, qui réunit vingt-sept Etats du Vieux continent, donnait depuis des mois sinon même des années des signes de désunion inquiétants dont le Brexit, autrement dit le départ brutal de l’Angleterre géré de façon pour le moins chaotique par son Premier ministre, Boris Johnson, donnait la juste mesure.

Certes les propos tenus par la présidente allemande ne garantissent pas la remise en ordre de la diplomatie européenne que de nombreux Etats attendent et espèrent, mais ils confirment – et ce n’est pas rien dans le contexte actuel – que l’Allemagne, la France et la majorité des pays membres de l’Union sont décidés à travailler la main dans la main pour protéger l’UE contre la désunion qui la menace. Ils prouvent qu’il existe au sein même de la communauté européenne un groupe de chefs d’Etat bien décidé à poursuivre la longue marche sur la voie de l’intégration engagée par les Pères de l’Europe au sortir de la Deuxième Guerre mondiale.

Cet engagement est d’autant plus important que l’Europe doit aujourd’hui relever des défis d’une ampleur inégalée. Des défis parmi lesquels figurent en bonne place la lutte contre la pandémie du coronavirus, la relance de l’économie qui a été durement frappée par le confinement, la mise en place d’un système d’accueil collectif et équilibré des migrants venus du Grand Sud comme du Proche-Orient, la constitution progressive d’une communauté de défense qui se substitue à une Alliance atlantique en plein délitement, la consolidation de l’euro autrement dit de la monnaie commune sur laquelle repose pour une large part la place éminente de l’Union européenne au sein de la communauté économique mondiale.

A ceux qui craignaient de voir cette Union se disloquer sous les coups de boutoir des eurosceptiques et se lancer à nouveau dans la compétition stratégique qui coûta si cher aux peuples européens dans le siècle précédent, le discours sur l’état de l’Union prononcé par Ursula von der Leyen apporte une réponse positive. Voyons donc comment il se traduira en actes dans les mois à venir. Nous avons tout à y gagner, nous Africains qui redoutions légitimement de voir l’Europe se disloquer à nouveau.

Les Dépêches de Brazzaville

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L’ARPCE et l’ARPTC renforcent leur coopération

L’Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) de la République du Congo et l’Autorité de régulation de la poste et des télécommunications de la République démocratique du Congo (ARPTC) ont conclu le 16 septembre à Kinshasa, en RDC, un protocole d’accord destiné à la mise en place d’un cadre de coopération. Les deux pays ayant les capitales les plus rapprochées au monde ont intérêt à mutualiser leurs expertises pour prévoir de meilleures croissances dans ce secteur transversal.



Louis-Marc Sakala et Christian Katende Mukinayi après la signature de l'accord/Adiac

L'accord signé entre Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE et le président du Collège de l'ARPTC, Christian Katende Mukinayi, porte sur plusieurs aspects des secteurs régulés, en l'occurrence la gestion et la coordination des fréquences, les aspects juridique, économique et technique de la régulation, la régulation postale et d'autres points sur lesquels les deux parties jugeront utiles d'échanger. En clair, les deux parties veulent assoir des pistes d'harmonisation des questions de gestion et de coordination des fréquences radioélectriques aux frontières, des procédures dans les autorisations d'établissement des réseaux transfrontaliers. A ce sujet, les experts des deux pays réunis plus tôt avant la signature du protocole d'accord ont présenté la situation qui se résume à plusieurs difficultés dans l'exploitation de quelques bandes et les perturbations relevées sur les

fréquences. Pour mieux creuser sur ce dossier, les deux parties organiseront à Brazzaville, dès la première quinzaine du mois d'octobre 2020, une première rencontre issue de ce partenariat. L'ARPCE et l'ARPTC ont par ailleurs abordé la situation de la dette des opérateurs de la RDC auprès de Congo Télécom. L'autre point important retenu lors de cette réunion, la présentation de l'expertise congolaise sur le segment Fintech destiné à dématérialiser les transactions financières et permettre à l'Etat de mieux contrôler ses ressources financières. Le projet Hub Digital, une redevance sur les transactions financières électroniques et le Timbre électronique, un impôt de l'économie numérique établie, deux projets dont l'ARPCE assure l'aspect technique pour l'Etat, ont accueilli un intérêt majeur pour la RDC qui devra d'ici peu les implémenter chez elle avec le soutien de l'ARPCE. Peu avant la signature du protocole

d'accord, Marc Sakala qui a fait sa première mission hors du Congo depuis sa nomination en mars dernier a présenté le projet 2Africa de Facebook, une initiative qui permettrait de connecter 23 pays d'Afrique au Moyen-Orient et à l'Europe grâce à un câble sous-marin de fibre optique. Le directeur général de l'ARPCE a informé que le Congo abritera pour la sous-région, dans le cadre de cette initiative, le hub technologique où les pays comme la RDC pourraient connecter leurs infrastructures pour accéder au haut débit. Cette « Chambre de colocation » que Brazzaville va abriter devrait redonner au Congo une place stratégique dans l'éclosion d'un écosystème numérique stratégique. La délégation du Congo-Brazzaville en RDC était composée de directeurs centraux et conseillers techniques de l'ARPCE, ainsi que de Claudia Nzimbu, directrice Entreprise et Wholesale de Congo Télécom.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSISTANCE ALIMENTAIRE

Le fougou remplace le riz dans les cantines scolaires

Le Programme alimentaire mondial (PAM) vient d'ajouter un nouveau produit au panier d'assistance alimentaire, notamment le fougou, en remplacement du riz dans les repas de cantines scolaires dès la prochaine rentrée scolaire.

Les premiers sacs de farine de manioc (fougou) achetés par cette agence onusienne auprès de l'entreprise VanDoon ont été réceptionnés le 17 septembre, par le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, Henri Djombo, à Inoni, dans le département du Pool.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, du coordinateur résident des agences du système des Nations unies et du représentant du PAM au Congo. Le PAM a acquis au total 36 tonnes de farine de manioc. L'utilisation du manioc est, a rappelé le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer, une innovation qui répond à l'impératif d'appuyer les systèmes agricoles locaux, de réduire la longueur des chaînes d'approvisionnement et répondre aux préférences alimentaires des bénéficiaires des programmes.

Il a également rappelé que par cet achat local, le PAM participe à une dynamique générale inscrite dans le Programme national de développement



Le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, Henri Djombo, suivant les explications des responsables du PAM/DR

(PND 2018-2022) visant à diversifier l'agriculture au Congo. D'après lui, ce soutien, à la fois aux petits producteurs de manioc avec des programmes spé-

cifiques, et aux autres entreprises transformatrices de manioc de manière mécanisée, favorise ainsi la croissance du secteur agricole congolais. Ceci en

participant à l'émergence d'un nouveau produit sur le marché, la farine de manioc.

« C'est une grande innovation pour le PAM de

pouvoir ajouter ce produit local, la farine de manioc, à nos activités d'assistance alimentaire et de soutenir le secteur agricole privé au Congo en même temps », a déclaré Jean-Martin Bauer.

Notons que c'est pour la première fois que le PAM introduit, en 60 ans, ce produit dans ses aides alimentaires. En 2019, cette agence a distribué plus de 6000 tonnes de produits alimentaires à la population congolaise.

Une initiative appréciée par le ministre d'Etat Henri Djombo, qui a visité le site d'exploitation, les champs et l'atelier de transformation du manioc appartenant à la société Van Doorn. Installée au Congo depuis 2016, cette structure congolaise, à capitaux sud-africains, exploite actuellement plus de 330 hectares de manioc à Inoni. « Je me félicite des actions du PAM dans le cadre de l'appui à la République du Congo, pour apporter une alimentation saine et locale aux populations congolaises en général, et aux élèves en particulier », a déclaré Henri Djombo.

Parfait Wilfried Douniama

« Je me félicite des actions du PAM dans le cadre de l'appui à la République du Congo, pour apporter une alimentation saine et locale aux populations congolaises en général, et aux élèves en particulier »

VIE DES PARTIS

La FMC en session extraordinaire le 19 septembre

Par note de service datée du 15 septembre, signée de son premier secrétaire Juste Bernardin Gavet, le comité central de la Force montante congolaise (FMC) est convoqué en session extraordinaire le 19 septembre à Brazzaville.

La réunion sera organisée au Palais des congrès dans l'après-midi. Elle réunira les membres du comité central de la FMC qui viendront de toutes les fédérations du Congo. A Brazzaville, précise la note, prendront part à ces assises, les présidents de comités d'arrondissements, membres du comité central ainsi que le président du comité de l'Île Mbamou, ou leurs adjoints. Quant aux autres fédérations territoriales, y sont conviés, les premiers secrétaires fédéraux et les présidents des commissions fédérales de contrôle et d'évaluation, membres du comité central.

La même note indique que cette 3^e session extraordinaire est convoquée dans le cadre de la mise en œuvre de la directive du secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre

Moussa, du 14 septembre. Elle se tiendra conformément aux recommandations du 5^e congrès extraordinaire tenu en décembre dernier.

A cet effet, les membres du comité central débiteront de l'avenir de cette organisation de jeunesse du PCT qui a connu de grands remous en son sein l'année dernière. Il sera aussi question, sans nul doute, de préparer la mise en place de nouvelles instances dirigeantes de la FMC. Le secrétariat permanent en place depuis 2013 ayant épuisé largement son mandat.

Le renouvellement des instances de la FMC participe aussi de la stratégie du PCT visant à mieux organiser ses troupes afin de bien préparer les défis électoraux futurs dont l'élection présidentielle de 2021.

Firmin Oyé

URBANISATION

Le maire de Mongo-Mpoukou veut réduire l'impact des inondations

L'administrateur maire du cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Apollinaire Molebe, a récemment lancé une campagne d'assainissement et de faucardage des cours d'eau afin de réduire l'impact des inondations dues aux pluies.

Chaque année, de nombreux ponténégrins voient leurs habitations englouties par des eaux de pluies. Ces inondations causent des dégâts matériels importants parfois même des pertes en vies humaines. Le maire du cinquième arrondissement, Mongo-Mpoukou, a mis sur pied un programme de prévention et de riposte aux inondations, avec à la clé, l'assainissement des quartiers et le faucardage des cours d'eau, notamment de Tchiali, Siafoumou, Makayabou, Ngofo et autres.

Dès le premier jour de la campagne, l'équipe municipale s'est déployée au pont Makayabou, pour procéder au curage de l'ouvrage où les eaux stagnent souvent. Cette opération nécessitera plusieurs jours pour libérer le lit des collecteurs naturels de la capitale économique. Elle permettra de limiter les dégâts liés au débordement des eaux pluviales. Notons que cette campagne est une initiative de Joachim Ondze, conseiller à l'assainissement à la mairie de Mongo-Mpoukou.

Hugues Prosper Mabonzo

AGRICULTURE

Les délégués d’administrations édifiés sur l’homologation des pesticides

Le Comité inter-Etat des pesticides de l’Afrique centrale (CPAC), une institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cemac), a éclairé le 16 septembre, les représentants des administrations publiques et privées sur la réglementation et les procédures d’homologation des produits chimiques destinés à repousser les organismes nuisibles y compris les vecteurs des maladies humaines, animales dans la sous-région.

L’objectif est d’inciter les agriculteurs, les industriels et même les ménages à utiliser les produits homologués autorisés et répondant aux normes du CPAC qui circulent dans la sous-région. L’utilisation des pesticides comme les herbicides, insecticides, fongicides approuvés par le comité permettra de limiter le danger occasionné sur les plantes, dans l’environnement. Les pesticides ont un effet négatif sur la santé humaine, animale ainsi que sur les végétaux. En effet, la pratique de l’agriculture dans la zone Cemac connaît une forte pression des ravageurs et maladies des cultures, a indiqué le directeur scientifique du CPAC, Jean Blaise

Moudoudou, au cours de la rencontre tenue à Brazzaville. L’orateur a rappelé que le CPAC a pour mission d’homologuer les produits mis en circulation dans le domaine de l’agriculture dans la zone Cemac. L’homologation est un processus par lequel cette institution approuve la vente et l’utilisation d’un pesticide après examen des données scientifiques. L’examen complet montre que le produit contribue efficacement aux objectifs fixés sans présenter des risques inacceptables pour la santé humaine, animale et pour l’environnement. L’homologation de ces produits, poursuit-il, est régie par des textes communément règlementés par le

comité, actes additionnels des institutions spécialisées et des commissions de la sous-région. Abordant la question des procédures d’homologation des pesticides en zone Cemac, Jean Blaise Moudoudou a souligné trois phases qui entrent en ligne de compte : la pré-homologation, l’homologation et la post-homologation. Ces phases obéissent à l’expérimentation, l’évaluation de l’autorisation ainsi qu’au contrôle, à la vulgarisation et la surveillance. Après ces étapes et plusieurs tests, ajoute l’orateur, l’homologation sera attribuée par les Etats, par le biais du ministère de l’Agriculture, bien que le CPAC reste un facilitateur dans la préparation et

l’examen des dossiers afin de donner un avis sur ces dossiers. Répondant aux interrogations portant sur les produits en cours de validité d’homologation autorisés par certains pays de la Cemac, Jean Blaise Moudoudou a indiqué que les produits doivent continuer à circuler dans les pays jusqu’à la date de péremption de leur autorisation. D’autres interrogations ont été notamment sur la différence entre un pesticide chimique et un pesticide biologique ainsi que l’élimination des déchets des pesticides obsolètes. Par ailleurs le conseiller juridique de la Société industrielle de Bois, Ghile Elenga, a émis le souhait d’uniformisation des dé-

marches liées à l’autorisation d’importation des pesticides avec l’instauration d’un guichet unique pour éviter la surtaxe. Rappelons que le CPAC a été créé en 2007, puis érigé en institution spécialisée de la Cemac en 2012. Son siège est basé à Yaoundé au Cameroun. Il est dirigé par Auguste Itoua. Le comité est chargé de la coordination de la gestion concertée des pesticides en Afrique centrale afin d’aider les Etats à établir des mesures phytosanitaires compatibles avec les normes internationales, d’assurer la protection de ces Etats contre les risques découlant de l’importation incontrôlée des produits agrochimiques des mauvaises utilisations associées.

Lydie Gisèle Oka

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Le transport, un défi de taille pour les Brazzavillois

La rentrée scolaire pour les élèves du primaire, du secondaire et du lycée est prévue pour le 12 octobre prochain en République du Congo. À Brazzaville notamment, des milliers d’élèves utilisent au quotidien le transport en commun pour se rendre dans leurs différents établissements. Mais, avec la restriction du nombre de passagers (de 18 à 9) liée à la Covid-19, la situation s’annonce chaotique pour les usagers.

Les demi-terrains auxquels sont victimes les Brazzavillois depuis l’application de la mesure de distanciation dans les bus seront amplifiés de plus belle. Car, plus il y aura du monde aux stations de bus, ce qui sera d’ailleurs le cas, plus les « contrôleurs » se feront désirés. Les taximen s’offriront, quant à eux, le plaisir de jumeler des courses. Les bus de la Société de transport public urbain (STPU) censés soulager tant soit peu la population, font désormais le jeu des demi-terrains.

« Plus la date de retour de classes s’approche, plus je suis préoccupé par le problème de déplacement. L’activité que je fais n’est plus rentable alors que d’ici peu, je devrai payer chaque jour le transport de mes trois enfants qui fréquentent le lycée Chaminade », s’est plaint Armand, un père de famille. Et à Chimène de renchérir : « ...Le transport est déjà pénible pendant les vacances. J’imagine le pire à l’ouverture des salles de classe si le gouvernement ne revoit pas sa décision. Je crains être obligé de déboursier plus de 1000F par jour pour mon garçon qui fréquente à Moukondo, alors que j’ai bien d’autres charges. C’est difficile ! »

Un conducteur de bus vert-blanc approché a indiqué : « certes je cherche l’argent, mais ça ne me fait pas plaisir de voir des gens en difficulté dans les arrêts de bus. L’Etat devra revoir sa décision à notre sujet. Cela soulagera tout le monde. »

Au regard de ce tableau peu reluisant du secteur des transports dans la ville capitale, certains parents prévoyants abordés ont affirmé avoir sollicité le transfert de leurs enfants vers des établissements proches du domicile, question d’éviter qu’ils ratent tout le temps les premières heures de cours, ont-ils confié. Alors que les règles concernant la distanciation sociale continuent d’être imposées dans les transports en commun privés, dans les bus de la STPU communément appelés (Mal-à-l’aise) et ceux de la société Bolloré, aucune distanciation n’est respectée.

Les passagers sont confinés comme d’habitude, sous le regard impuissant des agents de l’ordre. Pour pallier cette situation préoccupante imposée par le covid-19, le gouvernement devrait peut-être penser à renforcer le parking de la STPU pour mieux desservir la ville. Permettre aux verts-blancs de charger comme auparavant tout en étant stricts sur le port obligatoire de masque pourrait être une mesure envisageable.

Mboussa Gassia Lopelle

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

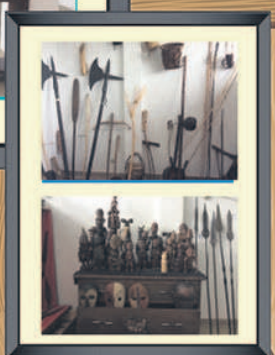
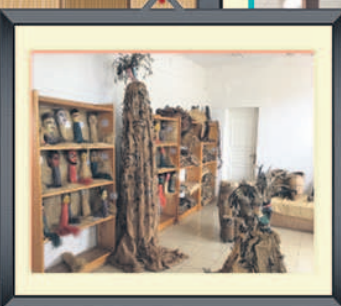
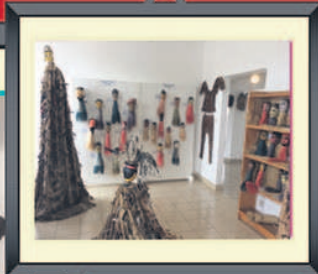
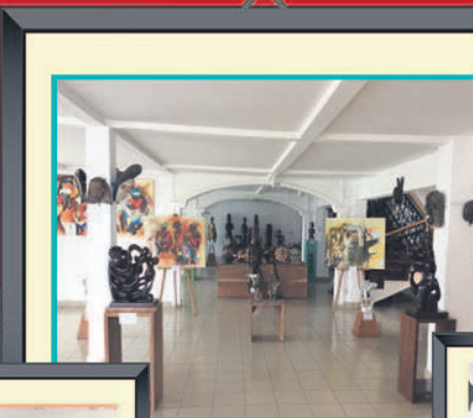
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO arts et expressions



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les sessions vont commencer la semaine prochaine

Les sessions ordinaires ponctueront sur la reprise des cours à la Faculté des sciences économiques et celle des Lettres, arts et Sciences humaines, à partir de la semaine prochaine.

« Le Doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, informe les étudiants de la reprise des cours académiques ce lundi 21 septembre 2020, avec la session d'examens des premiers semestres », peut-on lire sur une note de la direction de ladite faculté.

Les modalités pratiques et les différentes dates du déroulement des épreuves seront, sans doute, déterminées en conseil d'établissement qui se tient ce vendredi.

En termes de dates, il y a plus de précisions au niveau de la Faculté des sciences économiques. Là-bas, les épreuves des semestres impairs de la session ordinaire débuteront le 26 septembre soit cinq jours après la reprise des cours prévue pour le 21 du même mois. Les modalités d'organisation pédagogique sont également fixées, qu'il s'agisse des cours en présentiel ou en distanciel.

A l'Ecole normale supérieure (ENS), les évaluations ordinaires et les rattrapages se feront entre le 7 décembre 2020 et le 9 janvier 2021. « En raison des perturbations ayant occasionné l'arrêt provisoire de stage (Licence 3 et Master 2), le déroulement traditionnel du stage et les examens pratiques au titre de l'année académique 2019-2020 sont annulés. Cependant, pour valider ce semestre, chaque étudiant de Licence 3 est tenu de rédiger un rapport de stage sur la base du stage suivi jusqu'en mars 2020 »



Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

« En raison des perturbations ayant occasionné l'arrêt provisoire de stage (Licence 3 et Master 2), le déroulement traditionnel du stage et les examens pratiques au titre de l'année académique 2019-2020 sont annulés. Cependant, pour valider ce semestre, chaque étudiant de Licence 3 est tenu de rédiger un rapport de stage sur la base du stage suivi jusqu'en mars 2020 »

académique 2019-2020 sont annulés. Cependant, pour valider ce semestre, chaque étudiant de Licence 3 est tenu de rédiger un rapport de stage sur la base du stage suivi jusqu'en mars 2020 », indique une note signée du directeur adjoint, Fulbert Ekondi. La rentrée au titre de l'année académique 2020-2021 est fixée au 18 janvier 2021 à l'ENS.

La situation n'est pas la même à l'Ecole nationale supérieure polytechnique qui, dans un premier temps, finira d'abord les cours du premier semestre (Master recherche) et du deuxième semestre (Licence3) dans la période du 21 septembre au 3 octobre. La session de rattrapage est prévue du 5 au 17 octobre 2020.

En rappel, au mois de mars de l'année en cours, certains établissements de l'Université Marien-Ngouabi, dont la Faculté des lettres, arts et sciences humaines avaient déjà débuté les sessions. La pandémie de Covid-19, avec pour conséquence le confinement, a mis tout à l'arrêt. C'est donc pour finaliser ce qui avait été amorcé que la première semaine de la reprise des cours est consacrée aux évaluations.

Rominique Makaya

CABINET D'AVOCATS Alain Ludovic TSAMBA
AVOCAT A LA COUR
BP.:244-Tél. :(242)553.95.51 * Directs: 521.37.12 – 669.86.70*
E-mail : tsambalain@yahoo.fr
POINTE – NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)

PUBLICATION DE LA VENTE EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES, INSERTION LÉGALE

Le cabinet d'avocats Alain Ludovic TSAMBA, Avocat à la Cour d'Appel de Pointe-Noire cabinet sis à la Tour Mayombe entrée B 7e étage.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enrichisseur en l'audience de saisie immobilière du tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au palais de justice, salle ordinaire desdites audiences.

L'adjudication aura lieu le 03 Octobre 2020 à 10heures

Fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

A la requête, poursuites et diligences de :

La Banque Crédit du Congo, société Anonyme au capital de CFA 10.476.730.000 RCCM N°07-B-459, NIU : M20066110000051122, dont le siège social est sis avenue Amilcar Cabral, BP: 2470, Brazzaville prise en son agence de Pointe-Noire sise avenue Emmanuel DADET poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint Monsieur IBRAHIM MOUNIR, domicilié en cette qualité audit siège ayant pour conseil Maître Alain Ludovic TSAMBA, Avocat à la Cour, Barreau de Pointe-Noire;

Ayant constitué pour Avocat poursuivant, Maître Alain Ludovic TSAMBA, Avocat à la Cour, cabinet sis avenue Charles de Gaulle à la Tour Mayombe entrée B 7e étage à l'effet d'occuper sur la présente poursuite de la saisie immobilière et sa suite.

Créancière poursuivante en vertu:

1-De la convention d'autorisation, entre la Banque Crédit du Congo et la société Vrais Services, bénéficiaire et Monsieur KOKOLO MANTINOU Chrismar Eric Armel, en sa qualité de caution hypothécaire, le tout par devant Maître NIATY-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire.

2-D'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière du ministère de maître MPOUKOU, huissier de justice à Pointe-Noire, en date du 06 Août 2019 publié pour valoir saisie le 12 Septembre 2019;

3-D'un pouvoir spécial à Pointe-Noire du 25 Juin 2019 dont mention a été faite dans le commandement aux fins de saisie immobilière dressé le 06 Août 2019 par maître MPOUKOU Huissier de justice visé par la conservation le 12 Septembre 2019.

En présence dument appelé de Monsieur KOKOLO MANTINOU Chrismar, domicilié à Pointe-Noire au n°09, rue TCHICAYA de Boampire, quartier Vougou, Arrondissement 3 Tié-Tié.

Elisant domicile en l'étude de Maître Guy Maixent MISSAMOU, avocat à la Cour d'Appel de Pointe-Noire sis vers le marché de oui tél : 05.534.69.55 / 06.623.56.24;

Il sera procédé le 29 Août 2020 à 10 heures à l'audience de la Chambre Civile, l'audience de la saisie immobilière du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire au palais de justice, salle ordinaire desdites audiences, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enrichisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Désignation de l'immeuble

Un immeuble urbain bâti situé à Pointe-Noire, cadastré parcelle n°22, bloc 18, section J, d'une superficie de 207,02 m2, objet du titre foncier n°25546, situé au quartier KM4 à Pointe-Noire.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions ci-dessous, l'immeuble saisi, objet de la présente vente forcée sera offerte aux enchères sur la mise à prix fixée par la poursuivante soit 25.000.000 FCFA

Fait et rédigé à Pointe/Noire le 15 Septembre 2020 l'avocat poursuivant sous-signé par extrait

Maître Alain Ludovic TSAMBA
Avocat à la Cour

PÉTROLE

L'Ouganda et la Tanzanie pour la construction d'un oléoduc

Les présidents Yoweri Museveni et John Magafuli ont signé un accord pour construire un pipeline pétrolier de 1500 km entre les deux pays. Le géant français Total partagera son exploitation avec la China national offshore oil Corporation (Cnooc).

En 2006, le groupe français Total découvre deux nouveaux champs pétrolifères: Kingfisher et Tilenga, dont la capacité est estimée à 6 milliards de barils. Malgré les risques environnementaux, soulignés par certaines ONG, les deux chefs d'Etat ont procédé à la signature, le 13 septembre, d'un accord favorable à la construction d'un oléoduc pouvant acheminer l'or noir de la région du lac Albert, en Ouganda, jusqu'au port de Tanga, en Tanzanie. Les travaux vont démarrer d'ici à la fin de l'année. Le coût de cette canalisation est estimé à 3,5 milliards de dollars. L'ensemble du projet, quant à lui, est évalué à 20 milliards de dollars. Il ferait de l'Ouganda le 5e producteur de pétrole d'Afrique. Pour respecter les règles de l'art, les deux entreprises, le groupe Total et la CNOOC prévoient de creuser 500 puits dans la région, et ont planifié la construction d'un pipeline de près de 1500 km.

Ce programme apportera un vrai développement dans la région, la construction de nouvelles infrastructures (routes, aéroport) et créera des emplois, malgré un impact certain sur l'environnement que les deux groupes s'emploieront à diminuer.



Les présidents Yoweri Museveni et John Magafuli/DR

Le gouvernement ougandais envisage de gagner au moins 1,5 milliard de dollars par an et d'augmenter son PIB par habitant, de 630 dollars à plus de 1 000 dollars. « Nous voulons que nos peuples travaillent vite pour lancer ce projet », a déclaré le

président ougandais, Yoweri Museveni. Du côté de la Tanzanie, on affirme que le projet créera 10 000 emplois et que plus de 90 000 personnes seront dédommagées pour la construction de l'oléoduc. Pour le président tanzanien

John Magafuli, « cette signature est une étape cruciale dans l'application du projet qui va non seulement créer des emplois, mais aussi promouvoir la coopération régionale et stimuler le développement économique dans les zones traversées

« Cette signature est une étape cruciale dans l'application du projet qui va non seulement créer des emplois, mais aussi promouvoir la coopération régionale et stimuler le développement économique dans les zones traversées par l'oléoduc »

par l'oléoduc ». Les défenseurs de l'environnement ont mis en garde, dans un rapport récent, contre les risques que fait peser le méga projet pétrolier sur les modes de vie des populations et à «des écosystèmes extrêmement sensibles dans une région dont la biodiversité est une des plus riches au monde». Pour le WWF, le pipeline «va mener à des perturbations importantes, à la fragmentation [des écosystèmes] et à une augmentation du braconnage dans un habitat naturel doté d'une importante biodiversité». La NCEA déplore, dans le rapport d'impact produit par les deux firmes, l'absence de questionnements sur l'impact environnemental, et juge «sombre» l'avenir de la forêt de Bugoma-un sanctuaire de 400 km² pour les chimpanzés - ainsi que le futur des poissons du lac Albert fournissant 30 % de la pêche en Ouganda. Au sujet du pipeline, les firmes Total et CNOOC affirment que le tuyau sera enfoui jusqu'à deux mètres de profondeur sur la majorité de son parcours, qu'un couloir de 30 m de large, au-dessus du pipeline, sera entièrement dégagé de toutes les constructions, des cultures vivrières et des arbres.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

Plus d'un million de guérisons en Afrique

Sur 1,3 million de cas de coronavirus dépistés à ce jour, 1,1 million ont déjà guéri en Afrique pour 32.809 décès.

Le continent reste le moins touché au monde par la pandémie qui a contaminé 29,6 millions de personnes et fait au moins 936 000 morts. En Afrique, le nombre de personnes ayant vaincu le coronavirus ne cesse de croître. Selon le dernier bilan du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC), 1,1 million de personnes ont déjà guéri de la maladie. Sur 1,3 million de contaminations, le continent enregistre 32 809 décès. En comparant les régions, on retient que l'Afrique australe est la plus touchée par la pandémie avec 705 516 cas pour 618 673 guérisons et 16 647 décès. La région la moins touchée est l'Afrique centrale avec 56 489 cas, pour 48 908 guérisons et 1065 morts. Cette annonce intervient dans un contexte de résurgence mondiale de la pandémie qui a poussé ces derniers jours l'OMS à demander aux pays de redoubler de vigilance.

Depuis décembre 2019, la covid-19 a touché 29,6 millions de personnes dans le monde et fait au moins 936 000 morts. L'Afrique reste le continent le moins touché. A titre d'exemple, les Etats-Unis comptent environ six fois plus de décès liés à la pandémie (196 000) que tous les pays africains réunis. Malgré ces améliorations, les pays ont multiplié ces dernières semaines les actions pour en finir définitivement avec la maladie. Dans le cadre de sa campagne « L'Afrique contre covid-19 - sauver des vies, des économies et des moyens de subsistance », l'Union africaine (UA) envisage ainsi de réaliser 20 millions de tests de covid-19 d'ici novembre 2020. Notons que l'Afrique du Sud est le pays africain le plus touché par la pandémie. Elle compte 650 749 cas pour 15 499 décès et 579 289 guérisons, selon le dernier bilan d'Africa CDC.

Josiane Mambou Loukoula

MALI

La junte annonce la mise en place d'un collège de la transition

Le Comité national pour le salut du peuple a animé une conférence de presse, le 16 septembre à Bamako, pour informer l'opinion nationale et internationale sur les conclusions du mini-sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Au cours de la réunion, la junte a procédé à la mise en place d'un collège chargé de désigner un président de la transition, un futur Premier ministre et tous les organes. Face à la presse, le colonel Ismael Wagué a expliqué que : « la CEDEAO exige que le président et le Premier ministre de la transition soient des civils et cela est non négociable. Et ils nous ont demandé de donner notre accord sur ce principe, afin qu'ils fassent un communiqué sur le champ. Nous leur avons dit que cela est impossible, car nous sommes uniquement là pour leur présenter les conclusions des concertations nationales et non signer un quelconque accord. Nous devons donc revenir en discuter à Bamako avant de donner une réponse définitive ». Poursuivant son propos, le colonel a précisé: « la CEDEAO déclare que si nous ne répondons pas rapidement à sa requête, elle est capable de décréter un embargo total, au risque d'asphyxier le Mali ». Le pays s'expose à un « embargo total » de la CEDEAO si les militaires au pouvoir ne nomment pas rapidement un président et un Premier ministre de transition civils, a affirmé le porte-parole de la junte. En effet, l'instance régionale a assorti ces injonctions d'un ultimatum d'une semaine, à compter du 15 septembre.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Le GCA ouvre son bureau à Abidjan

Le Centre mondial pour l'adaptation (GCA), coprésidé par Ban Ki-moon, ancien secrétaire général des Nations unies, a annoncé, le 16 septembre, le lancement de son bureau régional africain à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Hébergé au siège de la Banque africaine de développement dans la capitale ivoirienne, GCA Afrique a pour objectif de nouer des partenariats sur tout le continent pour porter à grande échelle et accélérer les mesures d'adaptation qui protègent les communautés africaines des impacts du changement climatique.

GCA Afrique se concentrera sur les programmes et les actions, la diffusion élargie et plus rapide des connaissances, le renforcement des capacités et la définition des priorités répondant aux défis aigus du changement climatique, auxquels les pays africains sont confrontés.

Le bureau régional appuiera les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire d'un milliard de personnes en Afrique subsaharienne d'ici à 2030 grâce à un programme sur le bien-être rural et la sécurité alimentaire. Sont également prévus des projets de soutien aux communautés à travers des programmes de gestion de l'eau pour la croissance urbaine et la résilience, l'utilisation de la nature pour une infrastructure plus résiliente ainsi que le financement de l'adaptation et le renforcement du leadership des jeunes. « C'est un moment historique pour accélérer l'adaptation en Afrique. Le défi du déve-



Ban Ki-moon, ancien secrétaire général des Nations unies

loppement durable face à un climat changeant n'est nulle part plus aigu. Notre nouveau bureau régional soutiendra les efforts d'adaptation régionaux et nationaux en mettant l'accent sur les meilleures pratiques existantes sur le continent, en les diffusant et en assurant leur intégration à part entière dans des efforts d'adaptation internationaux plus larges », a déclaré Ban Ki-moon, coprésident du conseil d'administration du GCA.

« Je suis ravi du lancement,

aujourd'hui, du Centre mondial pour l'adaptation pour l'Afrique (GCA) hébergé par la Banque africaine de développement », s'est réjoui, de son côté, le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, avant de poursuivre : « la Banque s'est engagée à doubler son financement pour le climat à 25 milliards de dollars d'ici à 2025, dont plus de 50 % seront consacrés à l'adaptation au changement climatique. L'Afrique ne doit pas être le pa-

rent pauvre du financement climatique mondial. Nous nous associerons au GCA pour mobiliser davantage de ressources pour l'adaptation au climat en Afrique. »

Pour Ali Bongo Ondimba, président du Gabon et président de l'Initiative africaine pour l'adaptation, « les effets dévastateurs du changement climatique - graves sécheresses, inondations, rendements agricoles réduits, élévation du niveau de la mer et autres catastrophes liées au climat - sont

en augmentation. Le lancement de GCA Afrique est une initiative audacieuse et innovante visant à galvaniser le soutien nécessaire pour intensifier considérablement l'adaptation sur le continent, identifier les lacunes et connecter les partenaires régionaux pour trouver des solutions. »

Le Centre mondial pour l'adaptation (Global Center on Adaptation — GCA) est une organisation internationale qui agit en tant que courtier en solutions pour accélérer l'action et le soutien aux solutions d'adaptation, de l'international au local, en partenariat avec les secteurs public et privé, de manière à ce que les uns apprennent des autres et travaillent ensemble pour un avenir résilient au climat.

Fondé en 2018, le GCA est hébergé par les Pays-Bas. Grâce à son réseau évolutif de bureaux et d'équipes mondiales et régionales, y compris un centre mondial d'innovation pour l'adaptation au climat lancé par le Premier ministre chinois Li Keqiang à Pékin, le GCA est présent sur plusieurs fronts : activités politiques de haut niveau, nouvelles contributions à la recherche, communications, assistance technique aux gouvernements et au secteur privé.

Josiane Mambou Loukoula

BOEING

Des défauts de conception du 737 MaX révélés

La compagnie aérienne Boeing a « caché des défauts de conception » dans son jet 737 Max, conduisant aux deux crash mortels qui ont fait 346 morts.

L'information provient d'un récent rapport, issu de 18 mois d'enquêtes du Congrès américain, qui pointe du doigt des « défaillances graves et répétées » de la part de Boeing et des organismes de réglementation de la sécurité aérienne. Les deux crash d'avions (d'un vol Lion Air, en Indonésie, en 2018, et du vol 302 d'Ethiopian Airlines en 2019), ont été ainsi le « terrible point culminant » d'erreurs d'ingénierie, de gestion et de surveillance, qui ont permis à l'avionneur de cacher des défauts de conception. Boeing a estimé le coût total des deux crashes mortels de ses 737 Max, à près de 19 milliards de dollars. La compagnie a, par ailleurs, subi sa première perte annuelle en plus de deux décennies. De plus, le géant américain, frappé de plein fouet par la Co-

vid-19, se prépare à licencier 10% de ses employés (16000 personnes).

Répondre aux exigences

Un audit interne a révélé que deux faisceaux de câbles étaient trop proches l'un de l'autre, posant un nouveau problème sécuritaire sur le bimoteur.

Le logiciel anti-décrochage du Boeing 737 Max n'était pas le seul problème de l'appareil, a indiqué un audit interne révélé par le New York Times. L'étude a été menée par le constructeur américain durant le mois de décembre à la demande

de la Federal aviation administration (FAA). Elle a révélé un nouveau défaut dans la construction de l'ex-avion star de Boeing : deux faisceaux de câbles, qui permettent de contrôler la queue de l'appareil, sont trop proches l'un de l'autre. Problème : cette malfaçon peut provoquer un court-circuit et entraîner le crash de l'avion si le pilote ne réagit pas correctement.

Ces révélations interviennent alors que Boeing cherche à faire revoler son bimoteur, cloué au sol depuis le mois de mars 2019, après avoir été mis en cause dans les drames de

Lion Air et Ethiopian Airlines. Boeing, qui doit encore approfondir ses recherches, doit désormais déterminer si la menace de crash est réelle. Si tel est le cas, plus de 800 bimoteurs devront être modifiés. Des ajustements relativement simples, tente de rassurer le constructeur.

Celui qui est désormais le numéro 2 de l'aviation mondiale, derrière Airbus, a, en effet, dû suspendre la production du 737 Max, alors que la crise du bimoteur plombe ses comptes. Pire, Boeing pourrait également devoir vérifier ses 737 NG, le modèle précédent

le Max, pour déterminer si l'avion souffre du même problème. 6 800 exemplaires de cet appareil sont actuellement en service.

« Il serait prématuré de spéculer sur la question de savoir si cette analyse entraînera des modifications de conception », a indiqué Gordon Johndroe, le porte-parole de Boeing, dans un communiqué. « Notre priorité absolue est de garantir que le 737 Max répond à toutes les exigences réglementaires et de sécurité avant sa remise en service », a-t-il précisé.

Boeing est régulièrement accusé d'avoir privilégié, ces dernières années, la rentabilité à la sécurité de ses avions. Son patron, Dennis Muilenburg, a été démis de ses fonctions en décembre dernier.

J.M.L.

« Notre priorité absolue est de garantir que le 737 Max répond à toutes les exigences réglementaires et de sécurité avant sa remise en service »

LIVRE

« L'appel du Ténéré » en voie de réédition avant la fin de cette année

L'annonce a été faite au cours de la rencontre littéraire organisée par le Forum des gens de lettres le 17 septembre, autour du recueil de poèmes « L'appel du Ténéré » de l'écrivain congolais Kamb' Ikounga, décédé en septembre 1989.

Face à une présence littéraire de l'œuvre qui n'est pas assurée au niveau des librairies nationales et à une faible connaissance de l'auteur auprès de la jeune génération, la famille de Kamb' Ikounga a pris le problème à bras-le-corps et bientôt une réédition de son unique ouvrage « L'appel du Ténéré » devrait aboutir afin de permettre aux Congolais de découvrir l'auteur et son œuvre.

Septembre est un mois sombre pour la littérature congolaise. Victime du terrorisme international, Kamb' Ikounga, de son vrai nom Lié Médard Ikounga, disparaissait le 19 septembre 1989, à l'âge de 29 ans, dans le crash d'avion de la compagnie Union des transports aériens (UTA), au-dessus du désert du Ténéré, situé entre le nord-est du Niger et l'ouest du Tchad. Encore plein d'énergie et probablement bourré d'hormones littéraires, le poète est parti tôt, léguant au cercle littéraire, une œuvre d'une grande musculature poétique : « L'appel du Ténéré ». Une somme lyrique qui illustre



Le poète Huppert Malanda déroulant le condensé de sa communication sur Kamb' Ikounga/Adiac

bien le caractère prémonitoire de l'éphémère passage du poète sur terre. « Kamb' Ikounga est un poète voyant qui a visionné comme sur un écran l'arrivée de sa fin. Cette clairvoyance augure le côté mystique de sa poésie », a noté le poète congolais Huppert Malanda, dans sa communication sur le thème « Kamb' Ikounga, le poète voyant ».

La rencontre organisée le 17 septembre est une manière

pour le Forum des gens de lettres, de conserver la mémoire du poète Kamb' Ikounga et de vulgariser la somme poétique qui a fait de lui un brillant poète parmi tant d'autres que compte le Congo. Comme a su le dire, Jessy E. Loemba, écrivain congolais et président dudit Forum, « Kamb' Ikounga n'est pas un poète comme les autres. Son œuvre en est une parfaite illustration et à travers elle on accède à une poésie

riche, surprenante et nécessairement à découvrir au fil des générations. dommage que l'ouvrage ne soit pas bien connu et l'auteur de même. Et en ce mois de septembre, nous avons jugé utile de le remettre au-devant de la scène car un poète ne peut pas mourir ». Intervenant lors de la rencontre sur le thème « Kamb' Ikounga le poète de la passion tragique », Jessy Loemba a montré, en parallèle, com-

bien le poète était chagriné de n'avoir pas connu l'auteur de ses jours, lui aussi décédé très tôt. Rosin Loemba, quant à lui, a évoqué l'affleurement de soi et l'amoncellement des étoiles. « En analysant l'œuvre, on réalise combien la mort traverse l'imaginaire de l'auteur et se construit comme un mythe. Du point de vue de l'écriture et de l'esthétique, Kamb' Ikounga a présenté une œuvre mature et hermétique qui apporte une certaine saveur et singularité à son style », a-t-il ajouté. Ainsi, au total trois communications ont permis au public de cerner tant soit peu la profondeur de ce recueil de poèmes.

Notons qu'à travers l'intervention de sa famille biologique, le public a pu découvrir et se remémorer un Kamb' Ikounga jovial, qui aimait la vie, l'ambiance, la sape et qui est resté fortement enraciné aux valeurs traditionnelles africaines, notamment celles de son terroir nourricier qui est la Lékoumou.

Merveille Atipo



Rectificatif à l'annonce parue dans le journal les Dépêches de Brazzaville de l'édition n° 3826 le lundi 14 septembre 2020, concernant l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Rue Crampel (Face BDEAC) Centre-ville, Brazzaville. Cette annonce est annulée et sera republiée à une date ultérieure.

NÉCROLOGIE



Jean-Pierre Dianzolo, Béatrice Dianzolo, Brice Zoba et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, oncle et petit-frère Thimotée Magloire Dianzolo, survenu le 16 septembre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située à Moukondo, quartier Andrade. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

PAIX

Huit nations recevront une Colombe au Trèfle d'Or

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la paix, commémorée le 21 septembre prochain, la Ligue mondiale du droit au bonheur remettra une Colombe au Trèfle d'Or à huit nations.

Azerbaïdjan, Bénin, Chine, Côte d'Ivoire, Emirats arabes unis, Ethiopie, Koweït, Mali, sont les nations qui recevront cette Colombe au Trèfle d'Or, parrainée par le Cercle d'études scientifiques Rayer (CESR). Ces pays seront représentés par leurs ambassadeurs.

La Ligue mondiale du droit au bonheur a pour objectif de faire inscrire ce droit au sein de la Constitution des États afin que chaque peuple du monde puisse en bénéficier. Pendant la journée de la paix, le chercheur Thierry Rayer, recevra la médaille d'or du mérite et dévouement français pour sa découverte sur l'origine africaine commune de la culture de l'humanité révélée par le « Baiser de 1905 » du sculpteur Constantin Brancusi. Cette médaille lui sera remise par Jean-Paul de Bernis, président de l'Académie du mérite et dévouement français.

Rappelons que l'œuvre entière de Constantin Brancusi qui retrace l'histoire des civilisations de l'antiquité à la période moderne pourrait favo-

riser un dialogue interculturel au profit de l'humanité tout entière, puisqu'elle est universelle. Le chercheur et expert Brancusi Thierry Rayer a découvert que les sculptures de Brancusi dissimulent des secrets liés aux connaissances de l'humanité, offrant une clé de lecture de l'art et de l'architecture. Toute personne qui portera son regard avec attention sur les œuvres de Brancusi, en sachant les décrypter, connaîtra ces secrets. « *Regardez mes sculptures jusqu'à ce que vous les voyiez* », disait Brancusi à ses visiteurs.

Les secrets de Brancusi ont été dévoilés en avant-première à Paris en 2016 lors d'une conférence organisée sous le haut patronage du président de la République française de l'époque, François Hollande ; conférence animée par Thierry Rayer devant un comité des scientifiques, d'avocats spécialistes du marché de l'art et d'experts devant les tribunaux. En 2018, un livre édité par la maison de Couture Lanvin, intitulé « De l'ignorance à la



connaissance » a présenté les études scientifiques qui ont conduit à la découverte de ces secrets. Plus récemment, Thierry Rayer, expert de l'œuvre de Brancusi et président du

Le chercheur Thierry Rayer (crédit photo/DR) CESR (www.cesrayer.com), a donné une conférence à l'Unesco parrainée par Ibrahim Albalawi, ambassadeur permanent du royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'Unesco et par le président

du groupe Afrique à l'Unesco, ambassadeur permanent du Mali auprès de l'institution onusienne, Oumar Keïta. Durant cette conférence, Thierry Rayer a expliqué que ses recherches sur le « Baiser de 1905 » de Constantin Brancusi lui ont permis de découvrir l'élément « *le savoir et le savoir-faire universel de la création* », une méthodologie universelle qui permet de décrypter l'art et l'architecture du monde. Ces découvertes vont nécessairement propulser la valeur des œuvres de Constantin Brancusi en tête du marché de l'art.

L'ancien directeur du patrimoine à l'Unesco, le Pr Beséat Kiflé Selassié, a indiqué que la mise en lumière des découvertes de Thierry Rayer, seul véritable expert de l'œuvre de Brancusi, était remarquable par la méthode scientifique rigoureuse qu'il appliquait. Il a également précisé que cette mise en lumière apporte une dimension universelle aux découvertes concernées, faisant de Constantin Brancusi un artiste de génie.

Bruno Okokana

« Regardez mes sculptures jusqu'à ce que vous les voyiez »



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe. Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

www.adiac-congo.com

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

NUMÉRIQUE

Acces Bank RDC sponsorise l'événement business sur les solutions fintech

Le réseau international Congo Business Network a planifié un événement business en ligne sur Zoom le 17 septembre 2020 à 16h00, heure de Kinshasa, sur le thème : « La digitalisation des services financiers et les meilleures pratiques à suivre pour les banques, les télécoms et les startups ».

Basé sur le programme publié sur la page du réseau sur LinkedIn où l'organisation compte près de 21 000 abonnés, le panel est composé d'Adrien Chem-Sham Mbele, directeur de la Banque numérique chez Access Bank RDC ; Chantal Kalala, Manager en Conseils et Gestion des risques chez Deloitte Services ; Frédéric Siazio Gini, directeur de Systèmes de paiement à la Banque centrale du Congo ; Christian Kukabu, directeur général de My Excellent Card ; Ruddy Mukwamu, directeur général de MaxiCash ; Aurélien Duval-Delort, directeur général de Bizao ; et Jonathan Johannesen, directeur général de Flash.

La rencontre sera modérée par Noel K. Tshiani, président d'Agere Global et Thony K. Ngumbu, directeur général de Mwindia Technologies.

Le sponsor et partenaires de cette rencontre en ligne incluent Access Bank RDC, Deloitte Services, Mining and Business Magazine, 10 000 Codeurs, TechCabal, Mwindia Technologies, MaxiCash, Tinda, BigUp News, IP Stance, Uwezo Entrepriz, African Markets, My Excellent Card, Total Construct, Congo Digital, Uwezo Afrique, Tech-Congo, Bizao et UFM 94.7, la radio qui retransmettra la discussion en direct à Kinshasa et à Brazzaville.

Concernant le sponsor, Access Bank Plc est une banque commerciale à service complet de premier plan qui



opère dans trois continents.

La Banque est présente dans 12 pays, totalise 31 millions de clients et œuvre à travers plus de 600 succursales. Avec 28 000 employés dans ses opérations au Nigéria, elle possède des filiales en Afrique subsaharienne et au Royaume-Uni (avec une présence à Dubaï, aux Émirats arabes unis) et des bureaux de représentation en Chine, au Liban et en Inde.

Access Bank RDC a commencé ses opérations depuis janvier 2009 et

travaille via une empreinte de 10 agences réparties à Kinshasa, Goma, Lubumbashi et Matadi.

Elle est une institution financière diversifiée qui combine une solide franchise de clients de détail et une plateforme numérique avec une expertise approfondie des services bancaires aux entreprises et des capacités éprouvées de gestion des risques et de gestion du capital.

La Banque dessert le marché congolais à travers quatre secteurs d'activi-

té : la banque de détail, les PME, la banque privée et les grandes entreprises en se concentrant sur l'intégration de pratiques commerciales durables dans ses opérations.

Lors de ces échanges des entrepreneurs fintech, Adrien Chem-Sham Mbele parlera de Access Africa, qui est une solution de paiement développée pour simplifier les transferts de fonds à travers le continent africain. Le service permet d'effectuer des transferts rapides en toute faci-

lité pour tous les types de paiement, y compris les frais de scolarité, les paiements des commerçants, les transactions de commerce en ligne et les versements des salaires.

De plus, la solution permet aux clients d'initier des paiements en devise locale de la juridiction d'origine ou en dollars américains tandis que le bénéficiaire reçoit un paiement direct sur son compte ou en espèces dans la devise locale. Avec Access Africa, le monde est plus que jamais proche des Congolais car les personnes peuvent profiter de services bancaires instantanés sans frontières en envoyant ou en recevant de l'argent en Chine, Allemagne, Italie, France, Royaume-Uni, Belgique, Inde, Nigeria, Ghana, Zambie, Rwanda, Sierra Leone, Gambie, Benin ou la République démocratique du Congo.

Pour participer à la session ce jeudi, réservez votre place sur lien : <https://bit.ly/34n5fCC>.

Fondé en octobre 2018 pour impulser l'émergence de l'entrepreneuriat dans la diaspora congolaise et en République démocratique du Congo, Congo Business Network est un réseau d'affaires international des entrepreneurs congolais. Depuis sa création, le réseau est orienté vers la tech et a, en même temps, basé ses actions sur 5 valeurs principales : l'initiative, la diversité, l'innovation, l'excellence et la collaboration.

Quentin Loubou

SESSION PARLEMENTAIRE DE SEPTEMBRE

Un projet de loi modifiant la loi électorale déposé à l'Hémicycle

Le groupe de treize personnalités politiques qui militent pour le consensus autour des réformes électorales a déposé au bureau de l'Assemblée nationale, ce jeudi 17 septembre, sa proposition de loi modifiant et complétant la loi électorale de 2006.

Après avoir remis officiellement au président de la République les conclusions de leurs différentes consultations auprès des différents responsables des partis et regroupements politiques, et des mouvements citoyens, les élus du peuple ainsi que les personnalités de la société civile faisant partie du Groupe de 13 ont finalement déposé leur proposition de loi modifiant la loi électorale ce jeudi 17 septembre au bureau de l'Assemblée nationale. Il appartiendra à cet organe de direction de la Chambre basse de veiller à inscrire cette proposition de loi dans le calendrier des travaux de la présente session parlementaire.

Ce groupe de treize personnalités politiques et sociales signataires de l'appel du 11 juillet pour un consensus sur les réformes électorales, qui milite pour que cette question électorale ne soit pas escamotée dans le débat parlementaire, pense que l'heure est venue de passer à l'action. Leur démarche, expliquent-ils, répond au souci d'efficacité dans

l'amélioration de la loi électorale, quitte à rencontrer les préoccupations soulevées par les uns et les autres sur la faiblesse de l'organisation du scrutin.

Quoiqu'essentiellement budgétaire, il va sans dire que cette proposition de loi modifiant et complétant la loi N°06/006 du 9 mars 2006 telle que modifiée par la loi N°11/003 du 25 juin 2011 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, tiendra la vedette au cours de la présente session de septembre au regard des enjeux politiques de l'heure. En effet, 2023, c'est déjà demain, et c'est le moment de corriger les imperfections ayant émaillé les derniers scrutins pour que les

résultats soient en phase avec les suffrages exprimés. « Nous avons considéré que c'était le moment, alors que nous sommes à 1.200 jours de la tenue des prochains scrutins, qu'il faut introduire cette loi dès aujourd'hui, qu'elle soit discutée pour favoriser la tenue des élections en 2023 et que ces élections soient véritablement différentes de celles de 2018, 2011 et 2006 », a déclaré Delly Sesanga juste après le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Cette proposition de loi comporte trois articles. L'article 1er modifie quarante-cinq articles du texte en vigueur tandis que l'article 2 insère dix nouvelles dispositions. Quant à la substance

du projet de loi proprement dit, il contient plusieurs innovations. L'on notera, entre autres, la suppression du seuil électoral et son remplacement par une condition de recevabilité des listes au prorata des (60%) de sièges en compétition ; l'abandon de la proportionnelle et l'adoption du scrutin majoritaire simple ; l'organisation de l'élection des gouverneurs au second degré au sein de l'assemblée provinciale à la suite d'un système de parainage par les députés provinciaux, etc.

Ce n'est pas tout. L'on citera également l'interdiction d'avoir dans une province plus d'un sénateur issu d'un même territoire, d'une même ville et de plus de deux dans un groupe des com-

munes pour la ville de Kinshasa. D'autres innovations concernent l'interdiction de cumul des candidatures à deux scrutins du même degré ; l'interdiction de porter comme suppléants, sous peine d'annulation de l'élection, des parents en ligne directe ou collatérale, ascendante ou descendante, jusqu'au deuxième inclus ; la définition d'un régime légal exhaustif pour le vote électronique ; l'obligation de publier la cartographie électorale avant la publication du calendrier électoral ; l'obligation de remettre les PV des opérations de vote à tous les témoins et observateurs ; l'obligation de publier les résultats bureau par bureau au niveau du centre de vote et de le consolider dans un résultat provisoire au centre local de compilation des résultats, au fur et à mesure de la réception des données, avant le traitement ; Institution d'un système transparent de gestion des résultats par leur traçabilité, segmentation et numérisation, etc.

Alain Diasso

« Nous avons considéré que c'était le moment, alors que nous sommes à 1.200 jours de la tenue des prochains scrutins, qu'il faut introduire cette loi dès aujourd'hui, qu'elle soit discutée pour favoriser la tenue des élections en 2023 et que ces élections soient véritablement différentes de celles de 2018, 2011 et 2006 »

JUSTICE

Le directeur financier de Vodacom et le directeur général de l’Ogefrem aux arrêts

Déterminé à traquer les détournements des deniers publics afin de permettre à l’Etat de rentrer dans ses droits en mettant fin au coulage des recettes, le Parquet général près la Cour d’appel de Kinshasa-Gombe a opéré, depuis le 14 septembre, une série d’actions judiciaires visant quelques responsables d’entreprises.



Deux responsables de Vodacom Congo RDC et de l’Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem), ont été cueillis ce jour dans leurs domiciles et placés dans la soirée en garde à vue par la Brigade criminelle de la Police judiciaire des parquets. Il s’agit, pour Vodacom, de son directeur financier, Chutoo Omar Muhammad, et pour l’Ogefrem, du directeur général Patient Sayiba.

A en croire des sources proches de la police judiciaire de Parquet, l’agent de Vodacom, Chutoo Omar Muhammad, est poursuivi pour falsification des états financiers de son entreprise aux fins de minoration des impôts et droits dus à l’Etat congolais. Vodacom Congo Sprl aurait cherché, par cette approche, à dissimuler ses vraies recettes pour ne pas payer à l’Etat ce qui lui est dû réellement, entend-on dire.

Quant au directeur général de l’Ogefrem, deux faits sont mis à sa charge. Il s’agit

du contrat port sec de Kasumbalesa et de malversation financière en rapport avec le mandat spécial de la Fiche électronique des renseignements à l’importation. Pour l’heure, les deux incriminés, en état d’arrestation, croupissent au cachot du Parquet général où ils sont en train d’être auditionnés. Ils encourent, d’après des sources judiciaires, une mise en détention préventive à la prison centrale de Makala.

Un autre dossier est celui qui implique la directrice générale du Fonds national de promotion et de service social, également dans le collimateur de la Brigade criminelle de la Police judiciaire pour des faits de mégestion. Ces actions judiciaires qui rentrent dans le cadre de la dynamique de l’Etat de droit enclenchée par le chef de l’Etat permettront d’accroître les recettes de l’Etat par la récupération des fonds détournés par des tiers. Dossier à suivre.

Alain Diasso

COLLECTIF BUDGÉTAIRE

Une démarche jugée « inopportune » en fin d’exercice

Les avis sont partagés après l’annonce par la primature du dépôt d’une loi rectificative au moment où les deux chambres devraient examiner d’autres lois impératives, dont celles portant sur la reddition des comptes de l’exercice 2019 et le budget 2021. Pour une certaine opinion, le fait d’avoir attendu si longtemps pour décider de déposer le collectif budgétaire 2020 place le gouvernement de la République dans une mauvaise posture.

Lundi 14 septembre, le Premier ministre, Sylvestre Ilunga, est descendu au Parlement pour échanger de vive voix avec les présidents des deux chambres, Jeanine Mabunda et Alexis Tambwe. Cette discussion s’inscrivait dans le cadre de la réunion préparatoire de la rentrée parlementaire. Devant la presse, le patron du gouvernement a fait état des effets néfastes de la pandémie de Covid-19 sur l’économie nationale (bouleversement du cadre macroéconomique, difficulté à exporter des matières premières, etc.) et donc sur les hypothèses budgétaires de 2020. En clair, sa démarche visait à obtenir l’aval du Parlement pour des ajustements au niveau des prévisions budgétaires qui paraissent aujourd’hui trop optimistes. En effet, il paraît impossible au gouvernement Ilunga d’exécuter les prévisions budgétaires annuelles au 31 décembre prochain. Sur les prévisions budgétaires de 5,7 milliards de dollars américains US, le gouvernement n’a réussi à ne mobiliser que 4,1 milliards, tout en engageant des dépenses de l’ordre de 4,5 milliards. En procédant au dépôt d’un collectif budgétaire, l’idée serait sans aucun doute de modifier les bases d’évaluation du Parlement sur l’exécution du budget exercice 2020. La contre-performance budgétaire a pour origine à la fois la crise sanitaire, qui a constitué un facteur fort déstabilisant, et l’irréalisme des prévisions.

Lors de l’ouverture de la session essentiellement budgétaire, le bureau de l’Assemblée nationale a demandé

au Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, de faire diligence en vue de déposer le projet de Loi portant reddition des comptes de l’exercice 2019. «*Au cours de la présente session, nous examinerons, en toute responsabilité, le rapport contenant les observations de la Cour des comptes sur le projet de loi*», a martelé Jeanine Mabunda. Sur cette démarche du gouvernement, nombre d’experts rejettent tout collectif budgétaire à 1,5 mois de la clôture des engagements budgétaires : «*Il s’agit d’un collectif conçu uniquement pour améliorer les taux de réalisation du budget 2020. Ce collectif aurait dû être déposé au Parlement au mois de mai dernier*», a réagi l’ancien Vice-Premier ministre chargé du Budget, Daniel Mukoko Samba chez nos confrères d’Actualité.cd.

L’autre moment fort de la session parlementaire qui s’étendra de septembre à décembre 2020 sera l’examen de la loi financière 2021. Il devra revêtir obligatoirement un caractère plus « réaliste » dans la présentation des prévisions de recettes et dépenses. Les autorités rd-congolaises devront prendre en compte les effets de la crise sanitaire, notamment la fermeture de nombreuses entreprises, l’incapacité pour d’autres entreprises à honorer leurs charges fiscales, la mise en congé technique de nombreux travailleurs, etc. Même le Fonds monétaire international a rappelé la nécessité d’avoir un budget « conforme à la réalité ».

Laurent Essolomwa



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

EDUCATION

Ymae ONG plaide pour la gratuité de l'accès aux résultats de l'examen d'Etat

Pour cette organisation, acheter le résultat de l'examen d'Etat est une forme de marchandisation et du monnayage de l'éducation par l'État congolais au profit des entreprises commerciales privées qui font de l'enseignement un bien marchand.

Ymae ONG a lancé, le 15 septembre, un appel au gouvernement de la République démocratique du Congo, demandant au ministère en charge de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), d'assurer la gratuité de l'accès aux résultats de ces examens de fin du cycle de secondaire.

Pour cette association, en effet, l'accès gratuit à ces résultats est un droit élémentaire et le plus légitime, mais ignoré des bénéficiaires. Elle note, en plus, que cette gratuité de l'accès aux résultats est un devoir pour l'État notamment par le ministère de l'EPST de rendre disponibles les résultats des évaluations, dont il est l'initiateur et pouvoir organisateur au regard de la loi.

« Acheter le résultat de l'examen d'Etat est une forme de marchandisation et du monnayage de l'éducation par l'État congolais au profit des entreprises commerciales privées qui font de l'enseignement un bien marchand. C'est un fait qui contribue à



Des finalistes du secondaire, dans la liasse des résultats de l'examen d'Etat/John Bompengo/R.O

entretenir le business school pour lequel des individus tirent profit », a fait savoir

Ymae ONG. Cette ONG appuie son plaidoyer par des textes de loi et d'autres dis-

« Acheter le résultat de l'examen d'Etat est une forme de marchandisation et du monnayage de l'éducation par l'État congolais au profit des entreprises commerciales privées qui font de l'enseignement un bien marchand. C'est un fait qui contribue à entretenir le business school pour lequel des individus tirent profit »

le rôle de l'Etat en tant que régulateur des services de l'éducation, adopté le 23 mai 2008 par les délégués de plus de cinquante Etats et de dix organisations internationales, réunis à l'initiative du gouvernement de la Communauté française de Belgique, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie(OIF) et de l'Unesco. Cette action est également motivée par l'« *Entente de coopération 2014-2017 entre le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, le Maroc, l'Île Maurice, la Roumanie, et le Vietnam, visant à renforcer le rôle de l'Etat dans la régulation des dispositifs nationaux de la qualité et de l'équité des systèmes éducatifs initiée par l'OIF* ».

Dans le cadre de sa campagne École Eza mombongo te TE !!!, Ymae ONG rappelle au ministère de l'EPST sa responsabilité de rendre disponibles gratuitement les résultats de l'examen d'Etat.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE

LES MANGUIERS

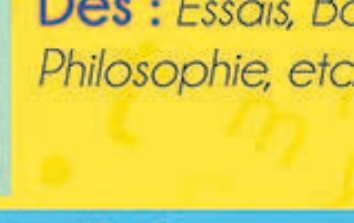
Un Espace de Vente: Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



VIE DES PARTIS

Le PCT Niari amorce la restructuration de ses organes de base

La fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département du Niari vient de lancer, à Dolisie, une campagne spéciale destinée à restructurer ses organes de base et intermédiaires, conformément aux recommandations issues du 5^e congrès ordinaire.

A la faveur de cette campagne lancée par son président, Antoine Ngouala, la fédération du PCT-Niari procédera au renouvellement des comités d'arrondissements à Dolisie et Mossendjo ainsi que dans les districts. Celle-ci se tient en application des recommandations du 5^e congrès ordinaire tenu en décembre dernier à Brazzaville. L'objectif étant de mieux organiser le parti au niveau fédéral,

afin de le rendre plus structuré et plus fort que jamais, capable de relever les défis électoraux qui profilent, parmi lesquels l'élection présidentielle de 2021, pour laquelle le parti tient à offrir à son candidat une victoire écrasante. S'adressant aux participants, essentiellement les membres du conseil fédéral, ceux du comité central de la Force montante congolaise (FMC) et l'Organisation des femmes

du Congo (OFC) ainsi qu'aux membres et sympathisants, le président de la fédération du PCT-Niari a invité chacun à mener une grande mobilisation d'adhésions au parti. « *Je demande aux uns et aux autres de capitaliser ces moments précieux, en vous rendant partout dans les maisons, les ruelles, les villages et dans les districts pour susciter de nouveaux adhérents au parti. Cette campagne nous permettra, à terme, de déterminer le nombre exact des membres de notre fédération qui en comptait 30.000 avant le congrès* », a souligné Antoine Ngouala.

Max Ferhynel Poudi,
correspondant à Dolisie

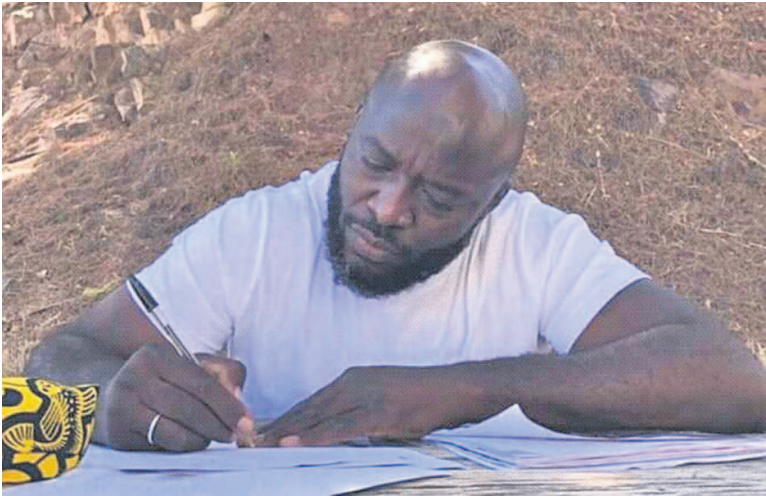
...Rendre le parti plus structuré et plus fort que jamais, capable de relever les défis électoraux qui profilent, parmi lesquels l'élection présidentielle de 2021...

LITTÉRATURE

Ghislain Loussingui publie «Poésie confinée »

Ancien membre du groupe Bisso na Bisso, le Congolais Ghislain Loussingui reconverti depuis en poète vient de sortir « Poésie confinée », son troisième ouvrage disponible sur le site : www.ghislainloussingui.fr. Il s'est confié aux Dépêches de Brazzaville parlant de son oeuvre et de son regard sur le monde.

Ecrit en période de confinement en France, ce recueil de poèmes de Ghislain Loussingui exprime ses émotions, ses ressentis pendant cette période particulière due à la covid-19. C'est une poésie qui évoque les choses simples comme les relations familiales, la fragilité et le mot de l'Afrique dans ce tournant mondial. Alors que la plupart des gens ont vu leur muse s'éteindre pendant la délicate période de confinement, Ghislain Loussingui a, par contre, été fécond et il s'en explique : « *c'est vrai que j'ai envie de réaliser beaucoup de choses, c'est un sentiment spécial. Une sorte de l'urgence. J'aime l'intégrité, l'authenticité, les parcours atypiques. Ces gens qui réussissent, qui ont transcendé leurs conditions. Cela peut aller de Nipsey Hussle, ce jeune rappeur américain originaire de l'Erythrée qui a laissé derrière lui un héritage social, musical incroyable, à Franklin Boukaka, Thomas Sankara, qui avaient une vision, une forte conviction* ».



Ghislain Loussingui

Pour Ghislain Loussingui, « *la société actuelle est anxiogène. Une société où il y a de moins en moins de distances géographiques du fait du mondialisme. Une société qui crée constamment de la compétition. Tout cela amène de la frustration et les gens perdent la confiance en soi. Je le constate souvent dans mes ateliers d'écriture. Je suis en contact avec de nombreux jeunes qui manquent de confiance en eux-mêmes dans cette société où tout va trop vite* ».

«... J'aime l'intégrité, l'authenticité, les parcours atypiques. Ces gens qui réussissent, qui ont transcendé leurs conditions. Cela peut aller de Nipsey Hussle, ce jeune rappeur américain originaire de l'Erythrée qui a laissé derrière lui un héritage social, musical incroyable, à Franklin Boukaka, Thomas Sankara, qui avaient une vision, une forte conviction ».

MÉDIA

Irma Nadège Ikama déplore le manque d'un moyen de transport à Télé Pointe-Noire

La directrice départementale de la télévision Pointe-Noire/Kouilou, Irma Nadège Ikama, a exprimé son indignation il y a quelques jours à l'occasion de la cérémonie de relance des émissions et programmes de sa structure

Dans son mot de bienvenue à l'occasion de cette rencontre, la directrice départementale de Télé Pointe-Noire a rappelé qu'en dehors de la capitale économique qui se trouve privilégiée du fait de sa proximité manifeste, cette chaîne de télévision a aussi pour devoir de rendre bien visible le département du Kouilou sur son petit écran. « *C'est l'une de nos ambitions dans la multitude des perspectives qui nous ont toujours préoccupées. Malgré le manque d'un moyen de transport à la télévision Pointe-Noire/Kouilou, le personnel se déploie en usant de toutes les gymnastiques possibles au seul nom du sacerdoce* », a-t-elle déclaré.

Poursuivant son propos, Irma Nadège Ikama a traduit à tous la très bonne volonté de cette chaîne à œuvrer ensemble, de par le fait que Télé Pointe-Noire est une représentation de la chaîne nationale télé Congo dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

« *En sa qualité d'organe public d'Etat ; toutes les institutions, administrations et entreprises publiques et parapubliques se devraient normalement travailler étroitement avec la Télévision Pointe-Noire pour tous leurs besoins de communication. C'est ainsi que nous encourageons de même tout producteur, tout média, tout opérateur économique*



à bien vouloir nous appuyer dans la réalisation des travaux audiovisuels, visant la promotion socio-économique, culturelle et touristique des profondeurs du Kouilou que les citoyens ne connaissent pas assez », a-t-elle indiqué.

L'oratrice a également émis le vœu de voir ériger un jour dans la cour de Télé Pointe-Noire une grande maison de la télévision digne de la capitale économique du Congo. « *Il nous suffirait à tous d'y penser et d'y croire pour réaliser un tel idéal qui nous offrirait de bonnes conditions de travail car, fortement unis, cela ne pourra être impossible avec des personnes de très bonne volonté* », a-t-elle conclu.

Séverin Ibara

MUSIQUE URBAINE

Le rappeur Teddy Benzo lance le single Ya pamba té

Sorti sous le label Belle Rage music, le single Ya pamba té de Teddy Benzo chanté en featuring avec Mixton a été présenté au bar plan B en présence des férus du rap, du hip hop et de la musique urbaine.

Cet opus mis sur le marché peu de temps seulement après Milimu, annonce la sortie en novembre prochain de l'album tant attendu de Teddy Benzo « Mwana mboka soldier ».

La chanson Ya pamba té appelle à plus de respect et de considération des artistes musiciens. « *Que les gens respectent notre travail. L'artiste musicien preste pour vivre de son art. Il doit être rémunéré décemment et non être payé en monnaie de singe comme on le constate malheureusement lors des différentes manifestations* », a lancé Teddy Benzo qui s'est réjoui de la collaboration de Mixton dans le single. Pour lui, Ya pamba té est une réponse aux nombreuses interrogations infondées sur son succès et son talent. « *Je leur réponds que vos déboires ne sont pas anodins* », a fait savoir le rappeur. Réalisé par Big Klotz, le clip de l'album tourné avec des moyens modestes est une merveille technico-acoustique où la beauté du texte, mélangée à la pureté des voix des

chanteurs sont magnifiées par les différentes prises de vue meublant les attrayants décors. C'est en 1990 que Teddy Benzo a commencé à rapper notamment à l'école avec ses amis. En écoutant les rappeurs de l'époque comme Mc Solaar, Public Enemy, Randy Mc, LL Cool, Nas, IAM, Rocca, il a pris goût et décidé de faire du rap de manière professionnelle. Ainsi, en 2012, il sort une mixtape « Street Business » puis un an plus tard, l'album « Illégal » avec des chansons comme Collision, Ndulé na bisso, Chez nous etc... Deux autres compilations Belle rage music et un album international super star avec le rappeur américain Quincy Alfred vont voir le jour et préparer la sortie prochaine de l'opus Mwana mboka soldier. Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement et de streaming légal, le single Ya pamba té fera l'objet d'une tournée promotionnelle de l'artsite-musicien dans les prochains jours à Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville.

H.B.M.

Hervé Brice Mampouya

PUNAISE
RANCI
RODEO
SAFARI
SALIVE
SCANNER
SENTENCE
SOULIER
SPIRALE
TICKET
TRITON
VIDEO
VITRIOL
VORTEX
ZIZANIE

2 LETTRES
AN - EN - LE - MIJ - NE - NO - OR - RA -
SA - SE - US - UV

3 LETTRES
AIR - AXE - ETE - ÉUS - GAG - GIN -
OSE - SON - USE - VAL - VER - VIE

4 LETTRES
AERE - ERES - LEGO - NUEE - ORAL -
OREE - SISE - SONS - STEM - UBAC -
UREE - URNE

5 LETTRES
ETRES - EXILA - ÔGIVE - REVAI - VEAUX -
XENON

6 LETTRES
ENERVE - ENFERS - ENIGME - EURENT -
GNOMES - LIURONS - MENACE

7 LETTRES
INANIME - SIEGENT - TIREUSE -
TUANTES

D	A	A	V	N	R					
Z	I	G	Z	A	G	U	E	O	D	E
A	R	O	M	A	T	I	S	E	E	
E	M	O	T	I	C	O	N	E	G	I
A	S	E	E	P	E	R	D	U	S	
A	N	S	C	R	I	O	U	S	T	
T	I	R	A	I	E	N	T	E		
A	S	S	U	M	E	I	O	T	A	
T	O	U	S	S	O	N	S	Y		
E	D	E	N	S	P	L	I	U	R	E
R	S	L	I	O	N	N	E	S		
T	A	F	V	A	R	E	A	U		
P	U	B	V	I	F	M	S	F		
D	E	M	I	L	I	T	A	R	I	S
R	E	C	U	S	E	R	S	I	R	

3	4	2	5	6	9	8	7	1
7	6	5	3	8	1	2	4	9
9	1	8	2	7	4	6	3	5
8	7	1	6	3	2	9	5	4
4	2	3	9	5	7	1	6	8
5	9	6	4	1	8	7	2	3
6	5	7	1	9	3	4	8	2
2	8	9	7	4	5	3	1	6
1	3	4	8	2	6	5	9	7

JOURNÉE FIFA

Le Congo pourrait affronter la Gambie au Portugal

A l'image d'autres sélections africaines, les Diables rouges comptent eux aussi profiter de la fenêtre du mois d'octobre qui arrive à grand pas pour mieux préparer les prochaines journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

La fenêtre internationale du 5 au 13 octobre réservée à l'Afrique par la Fédération internationale de football association (Fifa), permettra sans nul doute aux sélections nationales, restées longtemps au chômage à cause de la pandémie de Covid-19, de mieux affûter leurs armes avant d'entamer la poursuite des éliminatoires de la CAN. Plusieurs sélections africaines vont mettre à profit les dates Fifa pour relancer la machine et préparer les futures échéances. Mais à trois semaines des dates indiquées, la Fécofoot n'a pas encore officialisé le programme des Diables rouges.

Elle n'a non plus l'intention de rester les bras croisés puisqu'elle continue à se plier en quatre pour trouver à Valdo Candido et ses poulains un sparring-partner. Dans le programme qui reste encore à confirmer, les Diables rouges pourraient en découdre le 9 octobre avec la Gambie. Cette sélection, rappelons-le, est leader du groupe D avec quatre points devant le Gabon (4 points aussi), la République démocratique du Congo (RDC) et l'Angola respectivement troisième avec 2 points et dernier avec aucun point. Ce match qui constitue un véritable test pour les



Diables rouges pourrait se jouer au Portugal.

Les dirigeants de la Fécofoot, a-t-on appris, sont en pleine négociation avec la fédération sœur de la Gambie en vue de trouver un accord. Le regroupement des Diables rouges se fera uniquement avec les joueurs de la diaspora d'autant plus qu'au niveau local, les compétitions ont été arrêtées depuis six mois dans le but de briser la chaîne de contamination du coronavirus.

Mais, quoi qu'il arrive, ce match s'il est confirmé, servira de test avant la double confrontation face à l'ex-Swaziland, et va à coup sûr renforcer la cohésion des joueurs puis entretenir la flamme que les Diables rouges avaient allumé le 17 novembre lors de leur dernier match officiel. Le Congo l'avait emporté 3-0 devant la Guinée-Bissau devenant ainsi deuxième de son groupe à égalité de points (trois) avec les Bissau-guinéens, derrière le Sé-

Les Diables rouges du Congo/Adia
négal (six points). Privés des phases finales des CAN 2017 et 2019, les Congolais ont un grand challenge au mois de novembre. Ils recevront le 9 novembre à Brazzaville le Swatini avant de livrer une deuxième rencontre avec la même sélection le 17 novembre sur le terrain de l'adversaire. Les deux rencontres comptant respectivement dans le cadre des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN décalée en 2022 au Cameroun. Deux victoires face à

cette équipe supposée la plus faible du groupe en raison de son palmarès, renforceront les chances de qualification des Diables rouges pour la CAN 2022. Seules les journées Fifa permettent aux sélections de se tester, de s'améliorer et de gagner des points en vue du prochain classement Fifa. Dans le dernier classement publié le 17 septembre, le Congo se pointe à la 90e place mondiale après avoir perdu une place et 20e sélection africaine. La préparation et des points à gagner, telles sont les raisons qui poussent la plupart des sélections africaines à ne pas laisser passer cette énorme occasion.

Les Léopards de la RDC affrontent les Lions de l'Atlas du Maroc, le 13 octobre. Les mêmes Marocains joueront le 9 octobre face au Sénégal. Logés dans le même groupe que le Congo, les Lions de la Teranga vont en découdre avec la Mauritanie le 13 octobre. Le Cameroun, pays organisateur de la CAN a, quant à lui, prévu un match le 9 octobre contre le Japon. La Zambie va en découdre avec les Emirats arabes unis le 7 octobre. La Gambie croquera aussi la Guinée le 13 octobre. La Tunisie sera aux prises avec le Soudan le 9 octobre...

James Golden Eloué

ATHLÉTISME

Lamine Diack écope de quatre ans de prison

L'ancien président de l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme), actuel World Athletics, le Sénégalais Lamine Diack a été condamné, le 16 septembre, pour corruption passive et dopage d'athlètes russes.

Au terme d'un procès rocambolesque, Lamine Diack va purger une peine de quatre ans, dont deux avec sursis. Il est aussi appelé à payer une amende de cinq cent mille euros pour dommages et intérêts à World Athletics, pour abus de confiance.

Selon le tribunal correctionnel de Paris, le Sénégalais de 87 ans est coupable de corruption passive pour le versement de pots-de-vin par des athlètes russes et le financement des campagnes sénégalaises par la Russie.

Ressorti libre à l'issue de la lecture du jugement, l'ex-patron de l'athlétisme mondial qui a dirigé l'IAAF, de 1999 jusqu'en 2015, devrait faire appel, puisque ses avocats ont aussitôt annoncé qu'ils ne resteront pas les bras croisés.

Par ailleurs, son fils Papa Mas-



Lamine Diack/AFP

sata, également recherché dans la même affaire, ne s'est jamais présenté devant la justice. Depuis le Sénégal, il a encore dénoncé, cette semaine, un « acharnement ». Malgré son absence au procès, il écope de 5 ans de prison ferme et près de 600 millions CFA d'amende. Lamine Diack et son fils de 55 ans, Papa Massata Diack, qui dirigeait le marketing à l'IAAF, étaient jugés pour avoir permis de retarder, à partir de fin 2011, des procédures disciplinaires à l'encontre d'athlètes russes soupçonnés de dopage sanguin, dont certains avaient été sacrés aux Jeux olympiques de Londres-2012, avant d'être déçus pour dopage.

Notons que Lamine Diack, né le 7 juin 1933 à Dakar, fut un athlète et dirigeant d'athlétisme sénégalais.

Rude Ngoma